

RÉGLEMENT

d'Abstract

SOMMAIRE

I. L'abstract

A) Qu'est-ce qu'un abstract ?

B) Qui peut soumettre un abstract ?

C) Quelles sont les catégories et types d'abstracts ?

D) Quelles sont les consignes de rédaction ?

1. Consignes générales

- Structure de l'abstract
- Contraintes typographiques

2. Consignes selon le type d'abstract

- Structure de l'abstract
- Contraintes typographiques
- Étude originale
- Rapport de cas

II. Présentation orale

A) Consignes générales

B) Les deux types de présentations orales

1. Présentation de poster

2. Présentation avec diaporama

III. Soumission de l'abstract et de la présentation

A) Abstract

B) Présentation

IV. Résultats

I. L'ABSTRACT

1. Qu'est ce qu'un abstract ?

L'abstract est le résumé d'un article scientifique.

Il s'agit d'une initiation à la recherche scientifique, accessible à tous.

Il s'agit de mettre en valeur l'article parmi une multitude d'autres, et de donner l'envie au lecteur de lire sa totalité.

Ainsi, l'abstract se doit de mettre en évidence les éléments-clés de l'article, à l'aide d'informations claires et concises, rendant la lecture facilement attrayante et facilement compréhensible.

Le résumé doit être un travail original. Il faudra, de ce fait, veiller à ne pas citer de sources extérieures, ni reprendre des extraits de l'article.

Après évaluation et validation par un comité scientifique, l'abstract sera publié dans une revue scientifique. Il sera donc primordial de respecter les consignes de rédaction qui sont détaillées sur ce document.

2. Qui peut soumettre un abstract ?

L'auteur de l'abstract peut être un étudiant de la première à la sixième année, un interne, un docteur en médecine ou autre.

Afin de le soumettre au comité, celui-ci doit avoir **souscrit à un Pack et choisi l'option Abstract.**

L'abstract ne sera soumis que par l'auteur, c'est-à-dire, la personne qui fera la présentation orale. Cependant, chaque abstract peut présenter au maximum 1 auteur, 2 co-auteurs et 2 coordinateurs scientifiques.

Ces personnes pourront être des docteurs et professeurs. Le prénom et le nom des différents auteurs et leurs affiliations doivent figurer dans l'ordre souhaité d'apparition dans l'abstract.

Les co-auteurs n'ont pas l'obligation de souscrire à un Pack, mais devront transmettre leur adresse mail au comité d'organisation.

Un auteur peut soumettre au maximum 2 abstracts.

Tous les abstracts soumis devront aborder des sujets différents mais pourront être présentés dans la même catégorie.

3. Quelles sont les catégories et types d'abstracts ?

L'auteur doit choisir parmi les suivantes, la catégorie dans laquelle il souhaite présenter son abstract. Et nous l'indiquer clairement lors de la transmission de son travail.

- **Disciplines Fondamentales** (ex: Biochimie, Biophysique, Anatomie, Histologie, Pharmacologie, Sémiologie...)
- **Disciplines Chirurgicales**
- **Disciplines Médicales** (ex: Cardiologie, Néphrologie, Dermatologie...)
- **Disciplines Préventives et Autres** (ex: Épidémiologie, Santé Publique, Médecine du travail, Prévention...)

Chaque abstract se présentera sous une des deux formes suivantes:

- **Étude originale**
- **Rapport de cas**

4. Quelles sont les consignes de rédaction ?

→ Consignes générales :

Structure de l'abstract

La structure générale de l'abstract doit faire figurer les éléments suivants :

- **Titre**

Le titre permet d'annoncer l'objectif de l'abstract tout en captivant l'attention du lecteur. Il ne doit pas dépasser les 12-15 mots.

- **Auteurs et co-auteurs (Prénom et Nom)**

- **Affiliation** (ex : Université de Médecine et Pharmacie Grigore T. Popa, Iași, Roumanie)

- **Résumé**

Les consignes seront différentes selon le type d'abstract (étude originale ou rapport de cas) que l'auteur aura choisi.

- **Mots clés** (entre 3 et 10 mots clés)

Les mots-clés sont les outils qui aident les navigateurs à trouver des articles pertinents.

Ils devront être spécifiques et représentatifs de votre abstract.

Contraintes Typographiques

Langues de rédaction :

- 1 exemplaire en français
- ET**
- 1 exemplaire en anglais

(Rappel: la présentation se fera idéalement en français mais les personnes anglophones pourront présenter en anglais devant les jurys).

Nombre de mots:

- 250 - 300 (titre, auteurs, affiliation, mots clés, bibliographie non compris)

Police de caractère :

- Times New Roman, 10 pt
- Interligne : 1

Format de la page :

- B5 (176x250 mm)

Seuls les DCI (dénominations communes internationales) des médicaments sont autorisés afin d'être en conformité avec les réglementations.

Les tableaux et figures sont autorisés, mais doivent être réductibles et ne pas contenir trop de texte.

Le titre est obligatoire pour chaque tableau et figure.

→ **Consignes selon l'abstract :**

Étude originale

Une étude originale est représentée par un compte-rendu détaillé de l'activité de recherche et est considérée comme étant une ressource primaire.

L'objectif de la présentation est l'expansion du savoir et de la compréhension du phénomène étudié.

Ceci inclut: l'hypothèse, l'étude du contexte, les méthodes, les résultats, l'interprétation de la découverte et une discussion des possibles implications.

Si demandé, le participant devra fournir le fichier de données brutes utilisé pour l'analyse statistique et la liste complète de références le cas échéant.

L'abstract contiendra obligatoirement les éléments suivants :

- **Titre**
- **Auteurs**
- **Affiliation**
- **Introduction et contexte**
- **Matériel et méthode**
- **Résultats de l'étude**
- **Conclusion**
- **Mots clés**
- **Bibliographie/Références**

L'introduction contient en général les éléments suivants :

- L'état actuel des connaissances, c'est-à-dire les informations connues
- Les informations inconnues, qui motivent l'étude et son importance
- La problématique qu'on se propose de résoudre ou une hypothèse que l'auteur validera ou réfutera par la suite

La partie “matériel et méthode” présente le protocole suivi, le nombre de sujets afin de réaliser la recherche, mais également les critères de jugement ou la méthode d’analyse.

La partie “résultats” consiste uniquement en la description des informations obtenues grâce à l’étude (ex : caractéristiques de la population).

La conclusion, elle, comprend l’interprétation des résultats et la réponse précise à la question. Elle peut également ouvrir de nouvelles perspectives.

Si demandé, le participant doit pouvoir fournir le fichier de données brutes utilisées pour l’analyse statistique et la liste complète de références le cas échéant.

Rapport de cas clinique : Résumé

Un rapport de cas clinique est un résumé axé sur un ou plusieurs patients présentant des aspects particuliers d’une pathologie.

Les dossiers des patients sont les matériaux-clés pour écrire un rapport de cas.

Il peut s’agir de cas qui ont été remarqués par l’auteur durant la pratique médicale quotidienne pour leurs spécificités cliniques, leurs traitements et leurs évolutions.

L’abstract contiendra obligatoirement les éléments suivants :

- Titre
- Auteurs
- Affiliation
- Introduction et contexte
- Présentation du cas
- Conclusion
- Mots clés
- Bibliographie/Références

L’introduction courte, doit mettre en lumière, l’importance et la pertinence du sujet ou de la pathologie choisie.

La présentation du cas consiste en une brève description de l’histoire médicale du patient et de son examen physique. Il s’agira ensuite d’établir le lien entre les conditions du patient et une possible étiologie.

La conclusion permet de résumer le sujet et de faire une comparaison objective avec la littérature.

II. PRÉSENTATION ORALE

1. Consignes générales

La langue officielle du Congrès Médecis est le **français**.

La présentation se fera donc idéalement en français mais les personnes anglophones pourront présenter en anglais devant les jurys.

Chaque présentation doit durer au **maximum 6 minutes**. Elle sera suivie par une **courte discussion de 2 minutes** durant laquelle les membres du Comité Scientifique et les autres présentateurs seront autorisés à poser des questions.

Les présentateurs seront notifiés lorsque 3 minutes se seront écoulées, puis à 5 minutes.

Le dépassement du temps imposé influencera le score final.

Les présentateurs doivent être présents **15 minutes avant** le début de **TOUTES LES** présentations orales.

Ils assisteront à la présentation des autres abstracts et auront le droit de poser des questions par rapport au contenu des présentations.

Ils **ne peuvent pas quitter la pièce** avant la fin de la dernière présentation de la catégorie.

Quant au support visuel, les présentateurs doivent s'assurer d'être en accord avec les **consignes imposées**.

Ils pourront présenter leur travail au travers d'un poster ou d'un diaporama, au choix.

Le Comité Organisateur du Congrès **n'est pas responsable** si les conditions spécifiées ci-dessus ne sont pas respectées.

2. Les deux types de présentations orales

Présentation avec Poster

Chaque auteur devra faire imprimer, par ses propres moyens, un poster au format A0 ou A1 en portrait ou paysage.

Les informations figurant dessus devront être visibles à une distance de 1-2 mètres.

Présentation avec Diaporama

Chaque auteur doit préparer un diaporama en format .PPT ou .PPTX (recommandé).

Tous les tableaux et graphiques doivent contenir un titre et une légende.

Structure RECOMMANDÉE & astuces: (non restrictives)

- La première diapositive doit contenir les informations suivantes :
 - Le titre de la communication
 - Le nom de l'auteur
 - L'affiliation et les logos relatifs à l'affiliation et au congrès
- La présentation de la table des matières est optionnelle mais conseillée afin d'aider le jury à comprendre le déroulement de la présentation.
- Dans les 2 diapositives qui suivent, il doit y avoir une introduction. Dans cette partie, vous pourrez présenter le sujet dont vous allez parler.
- Après l'introduction, il y aura un nombre de 15-20 diapositives qui doivent contenir les idées principales de l'abstract organisées de manière brève (ex : matériels et méthodes puis résultats).
- Votre conclusion peut consister en 1-2 diapositives avec un message pour votre audience. Vous devrez concentrer toutes vos trouvailles de manière concise.
- La dernière diapositive doit contenir toutes vos références.

Ne remplissez pas vos diapositives avec de longs paragraphes de texte. Nous vous suggérons d'écrire les idées générales et d'ajouter des informations supplémentaires à travers un discours convaincant. Rappelez-vous de l'importance des diagrammes, images et animations. Pour le texte, il est conseillé d'utiliser une police d'une taille > à 22.

III. SOUMISSIONS DE L'ABSTRACT ET DE LA PRÉSENTATION

1. Abstract

Format : PDF

Titre du fichier : Étude originale / Rapport de cas puis Titre de l'abstract puis la "Catégorie" choisie.

Les participants pourront soumettre leurs abstracts en ligne après avoir payé un PACK et l'option Abstract.

La date limite pour la soumission de l'abstract est le :

18/02/2023 à 12h00 (Heure Roumaine)

Après la date limite, plus aucune modification ne peut être apportée aux abstracts.

Si le travail n'est pas rendu avant la date limite, il ne sera pas pris en compte par notre comité scientifique et aucun remboursement de pack ne pourra être réalisé.

Si vous rencontrez un problème, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : **abstract@congresmedicis.com**

Dans le mail, vous devez indiquer le titre de votre abstract, le type d'article (étude originale ou rapport de cas), la catégorie dans laquelle vous souhaitez présenter votre travail et votre nom et prénom, ainsi que votre statut (étudiant, interne/résident, docteur, et la faculté d'affiliation)

Suite à l'étude approfondie du travail des participants, le jury se garde **le droit de refuser** l'accès à la présentation orale, dans le cas où, le participant n'est pas bénéficiaire d'un pack avec option abstract ou **lorsque les conditions de rédaction n'ont pas été respectées.**

Suite à l'acceptation de l'abstract, les participants recevront un mail attestant de la validation des conditions, ainsi que les renseignements concernant la date de remise des supports de présentation au comité.

2. Présentation

Un participant actif (ayant donc souscrit à l'option abstract) peut effectuer au maximum 2 présentations (diaporama ou poster) devant le jury.

Si l'abstract a été accepté, les participants devront envoyer leur présentation au plus tard le **05/03/23 à 20 heures** (heure roumaine). Dans le mail, vous devez indiquer le titre de votre article et joindre votre présentation.

Formats acceptés :

- Présentations Orales : .PPT ou .PPTX
- Présentations Posters : .PNG, .JPEG ou .PDF

Le jour de la présentation, nous vous recommandons de faire une copie de tous les fichiers (audio, vidéo) que vous utiliserez durant votre présentation dans un compartiment séparé sur une clé USB.

IV. RÉSULTATS

Toutes les étudiants ayant respecté les règles de publication scientifique verront leur abstract publié en anglais et en français dans la revue d'abstracts du **"The Medical-Surgical Journal of The Society of Physicians and Naturalists of Iasi"** (ISSN 0048-7848, Index ESCI).

Au terme de toutes les présentations, chacun des jurys choisira les présentations les plus pertinentes en se basant sur le papier et sur l'oral des participants.

Le meilleur abstract et la meilleure présentation orale pour chaque catégorie bénéficiera après délibération des différents jurys, de prix scientifiques.

Les résultats seront publiés sur les pages Facebook, Instagram et sur le site Internet du Congrès.